

# APPEL DE PROPOSITIONS



CSSE ANNUAL CONFERENCE  
THE UNIVERSITY OF WINNIPEG  
CONGRÈS ANNUEL DE LA SCÉÉ  
L'UNIVERSITÉ DE WINNIPEG  
May 30 to June 3 2026 // le 30 mai au 3 juin 2026



# LA SCÉÉ LANCE UN APPEL DE PROPOSITIONS

Nous invitons les membres de la SCÉÉ à soumettre, en vue du 54e congrès annuel de la SCÉÉ, des propositions qui reflètent le riche éventail de recherches et de savoirs en éducation, tant pour ce qui concerne l'enseignement que l'apprentissage.

La tenue du 54e congrès annuel de la SCÉÉ est présentement prévue du samedi **30 mai (précongrès) au mercredi le 3 juin (postcongrès) 2026**. Le congrès aura lieu à l'Université de Winnipeg, en Winnipeg, Manitoba, avec des communications en ligne le mardi **19 mai** pour ceux et celles qui ne pourront pas se déplacer.

En tant que communauté de recherche, la SCÉÉ s'engage à soutenir le travail de ses membres fondé sur diverses ontologies, épistémologies et méthodologies. Cela comprend (sans toutefois s'y limiter) les systèmes de connaissances autochtones, la recherche communautaire, la recherche axée sur les arts, la recherche participative et d'autres formes polyvalentes de savoir qui caractérisent nos communautés et nos espaces éducatifs. Nous souhaitons recevoir des propositions qui, issues de l'ensemble du paysage de la recherche en éducation, sont de nature empirique, théorique, critique et conceptuelle.

Nous encourageons tout particulièrement des exposés bilingues dans la mesure du possible (par exemple, exposé dans une langue et défilement en parallèle de diapos dans une autre langue, coauteurs qui parlent chacun dans l'une des langues ou encore personne-ressource bilingue qui aide à traduire les échanges durant la période des questions). Les propositions peuvent être en français ou en anglais. Les propositions qui mettent l'accent sur les langues autochtones ou d'autres langues, le cas échéant, sont les bienvenues, mais nous ne sommes en mesure de fournir une évaluation par les pairs qu'en français et en anglais.

La SCÉÉ invite tout particulièrement les groupes autochtones et les groupes ayant droit à l'équité ainsi que les membres de la communauté faisant partie du paysage éducatif. Le personnel d'enseignement, les praticiens et praticiennes, les Aînés et les autres membres de la communauté sont particulièrement bienvenus. Bien que ce soit souvent les universitaires qui assistent à des congrès, la recherche éthique en éducation implique nécessairement de nombreuses personnes à l'intérieur et à l'extérieur des espaces universitaires.

Les propositions basées sur une recherche avec des êtres humains devraient s'aligner sur le plus récent Énoncé de politique des trois Conseils sur l'éthique de la recherche. Les propositions qui impliquent, touchent ou représentent des communautés particulières, y compris et surtout des communautés autochtones, devraient également être ancrées dans des pratiques de recherche respectueuses.

Les auteurs et autrices se verront demander de déclarer dans quelle mesure des outils tels que l'intelligence artificielle générative/les grands modèles de langage ont été utilisés pour créer leurs propositions. La SCÉÉ s'attend à ce que toutes les personnes qui soumettent des propositions divulguent de manière honnête et



transparente toute utilisation de ces outils dans le cadre des recherches qui sont proposées à la SCÉÉ.

La date limite pour l'envoi des propositions est le **mercredi 8 octobre 2025 (23 h 59 - heure de l'Est)**. Les propositions reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Les soutiens financiers suivants sont offerts aux congressistes visés :

- Des frais d'inscription réduits sont offerts à la population étudiante, aux enseignants et enseignantes de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'aux congressistes à la retraite, sans emploi ou sous-employés.
- Les congressistes qui peuvent seulement assister à la journée de séances en ligne de la SCÉÉ s'inscrivent à un tarif considérablement réduit. Les congressistes qui s'inscrivent aux séances en présentiel de la SCÉÉ bénéficient également d'une inscription complète à la journée de séances en ligne de la SCÉÉ.
- La SCÉÉ offre une bourse de voyage aux étudiants des cycles supérieurs qui sont membres de la SCÉÉ, qui s'inscrivent au congrès et qui y participent.

## POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION

**1. Visitez le site Web du congrès de la SCÉÉ :**

<https://csse-scee.ca/fr/conference-2026>

**2. Ouvrez une session dans le Portail des membres de la SCÉÉ :**

<https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>

**3. Renouvelez votre adhésion à la SCÉÉ ou devenez membre de la SCÉÉ.**

La personne qui soumet une proposition doit être membre en règle de la SCÉÉ jusqu'à la fin du congrès. Votre adhésion à la SCÉÉ et votre inscription au congrès sont deux choses distinctes. Il sera possible de s'inscrire au congrès de la SCÉÉ et au Congrès des sciences humaines à partir de janvier.

**4. Accédez à la plateforme servant à soumettre des propositions.**

Les personnes qui soumettent une proposition seront dirigées vers cette plateforme depuis le Portail des membres. La plateforme où soumettre des propositions et le portail des membres sont des sites Web distincts avec des informations de connexion distinctes. Seuls les membres en règle peuvent accéder à la plateforme permettant de soumettre des propositions.



- 5. Téléversez votre proposition et les détails connexes dans la plateforme prévue à cette fin.** Les propositions doivent être reçues avant la date limite fixée. Les propositions envoyées autrement ne seront pas acceptées.

## TYPES DE COMMUNICATIONS

Le congrès de la SCÉÉ comprend de multiples formats de séances qui visent à refléter la diversité de la recherche et du savoir en éducation. Les personnes qui soumettent une proposition devraient choisir le format qui correspond le mieux aux buts de leur proposition. N'importe lequel des formats énumérés peut être utilisé; la liste n'est pas exclusive.

Lorsque vous soumettez votre proposition, on vous demandera d'indiquer si vous souhaitez présenter votre travail en présentiel à l'établissement hôte (au cours des principales journées du congrès) ou via Zoom (durant la journée des séances en ligne). À moins d'avoir été sélectionnées pour une présentation en ligne, toutes les personnes qui font une communication doivent être prêtes à être sur les lieux, pour assister au congrès et exposer leur recherche. Nous sommes conscients que des circonstances particulières, personnelles ou professionnelles, puissent vous faire modifier le format dans lequel vous êtes en mesure de participer. Nous répondrons favorablement à autant de demandes qu'il nous est possible. Nous avons hâte d'accueillir tout le monde au congrès de la SCÉÉ.



## DATES IMPORTANTES

8 octobre 2025	Date limite pour soumettre des propositions
10 octobre au 30 novembre 2025	Évaluation des propositions par les pairs
Décembre 2025 à janvier 2026	Élaboration de la première version du programme
30 janvier 2026 (provisoire)	Envoi des décisions au sujet des propositions au premier auteur ou à la première auteure de chaque proposition
6 mars 2026 (provisoire)	Affichage de la version préliminaire du programme
20 mars 2026	Date limite pour apporter des corrections mineures au programme
31 mars 2026	Date limite pour s'inscrire au congrès à tarifs réduits
30 avril 2026 (provisoire)	Affichage du programme révisé
30 mai 2026	Précongrès
1 <sup>er</sup> au 3 juin 2026	Congrès annuel de la SCÉÉ
19 mai 2026	Journée de séances en ligne

### SÉANCES REGROUPANT DES EXPOSÉS INDIVIDUELS

Il s'agit d'une séance comprenant la présentation de plusieurs exposés individuels, portant habituellement sur des sujets similaires ou connexes. Les exposés sont suivis d'un échange avec l'auditoire et, dans certains cas, de l'analyse de commentateurs ou commentatrices. Le temps est divisé équitablement entre les communications. Par exemple, au cours d'une séance de 75 minutes comprenant trois communications, chaque communication durera de 15 à 20 minutes pour la présentation, le reste du temps étant consacré à des discussions. C'est le format le plus courant, car il permet à un nombre maximum de conférenciers et conférencières de participer. La plupart des propositions soumises se verront assigner ce format.

### COLLOQUES ET PANELS

Il s'agit d'une séance qui permet l'analyse exhaustive de sujets particuliers, souvent à partir de divers points de vue. L'auditoire peut intervenir à la fin du colloque/panel ou



pendant celui-ci. Le format particulier de la séance doit correspondre aux objectifs des organisateurs de la séance (p. ex., discussion approfondie d'un seul enjeu, série d'exposés sur un sujet connexe, activités interactives ou artistiques, etc.). Il incombe aux organisateurs de ce type de séance d'indiquer qui présidera et qui présentera des commentaires. Les colloques/panels durent habituellement 75 minutes. Si vous avez besoin de plus de temps, veuillez l'indiquer explicitement dans votre proposition et dans la section « Commentaires pour le gestionnaire du congrès » à la fin du formulaire servant à soumettre votre proposition.

## **TABLES RONDES**

Il s'agit d'une discussion en petit groupe centrée sur au moins un exposé. Les communications seront regroupées par table dans une grande salle. Le temps est divisé équitablement entre les communications. Par exemple, au cours d'une séance de 75 minutes comprenant trois communications, chaque communication donnera lieu à une discussion de 15 à 20 minutes, suivie d'une discussion plus large. Une table ronde est une excellente façon de présenter une recherche et de recevoir des commentaires en retour. La plupart des personnes qui présentent un exposé dans une table ronde trouvent que ce format favorise des conversations fructueuses.

## **PRÉSENTATIONS VISUELLES**

Ici, il s'agit de présentations informelles à l'aide de graphiques ou d'autre matériel multimédia; elles sont suivies d'une discussion. Les séances de présentations visuelles durent habituellement 75 minutes avec des discussions en petits groupes récurrentes à mesure que les congressistes passent d'une présentation visuelle à l'autre. La taille des affiches ne devrait pas dépasser **4 pi x 4 pi** (1,22 x 1,22 m) afin de permettre d'exposer le plus grand nombre d'affiches dans la galerie des présentations visuelles. En raison de contraintes logistiques, la SCÉÉ n'est pas en mesure de faire de la place pour de l'équipement vidéo (p. ex., un écran géant) au cours des séances de présentations visuelles. Si vous avez besoin d'un soutien important en matière d'équipement, une séance regroupant des exposés individuels serait peut-être plus appropriée.

## **SÉANCES AXÉES SUR LES ARTS**

Les séances axées sur les arts, incluant mais sans s'y limiter les performances, les installations, les galeries et les studios, font appel à un vaste éventail de méthodes de recherche. Le format particulier de la séance devrait s'aligner sur les buts de la personne qui organise la séance. Ces séances durent habituellement 75 minutes. Si vous avez besoin de plus de temps, veuillez l'indiquer explicitement dans votre proposition et dans la section « Commentaires pour le gestionnaire du congrès » à la fin du formulaire servant à soumettre votre proposition. Veuillez également inclure des détails précis sur l'espace ou tout élément technique requis.

## **DISCUSSIONS THÉMATIQUES**



Les discussions thématiques sont l'occasion de discuter d'un sujet d'intérêt entre collègues. Collègues et membres de la communauté sont invités à participer à des discussions universitaires sur un sujet, une préoccupation, une idée ou un enjeu donné. Les discussions thématiques devraient être axées sur la conversation entre tous les participants, et non sur un exposé. Les personnes qui présentent une telle proposition doivent désigner au moins deux commentateurs qui assisteront à la séance afin de faciliter la discussion avec les participants intéressés. Comme l'intention est de créer un espace décolonisé, les propositions pour ce type de séance ne font pas l'objet d'une évaluation par les pairs; seul un résumé est exigé. Ce résumé devrait décrire clairement le sujet de la discussion et permettre au ou à la responsable du programme de veiller à ce que le sujet et le(s) processus de discussion ne soient pas vexatoires. Comme pour toutes les séances du congrès, les discussions thématiques devraient générer ou favoriser un « espace éthique » (Ermine, 2007) et faire en sorte que les groupes autochtones et les groupes ayant droit à l'équité soient convenablement représentés. Par exemple, si un sujet autochtone est discuté, on devra faire appel à un animateur ou une animatrice autochtone.

## **ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (CCÉÉCSÉ SEULEMENT)**

Ces ateliers de perfectionnement professionnel s'adressent à la population étudiante aux cycles supérieurs et aux chercheurs et chercheuses en début de carrière; les propositions peuvent porter sur des sujets reliés à la recherche, à la recherche d'emploi, à l'enseignement ou à tout autre thème qui peut être pertinent au cours des études de cycles supérieurs ou des premières années dans un poste universitaire ou non universitaire. Étant donné l'auditoire visé, les propositions concernant les ateliers de perfectionnement professionnel peuvent seulement être soumises au Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation (CCÉÉCSÉ).

### **À NOTER SVP**

La SCÉÉ n'est pas toujours en mesure d'accorder le format demandé. Par exemple, le ou la responsable d'une section du programme peut décider qu'une proposition de présentation visuelle aurait plutôt avantage à faire partie d'une séance regroupant des exposés individuels; on pourrait aussi ne pas être en mesure d'accepter un grand nombre de colloques dans l'espace dont on dispose dans le programme. Tout changement quant au format retenu pour la communication sera indiqué dans les avis d'acceptation envoyés fin janvier/début février.

## **PRÉPARATION DE VOTRE PROPOSITION**

- 1. Énumérez tous les auteurs et autrices ainsi que tous les conférenciers et conférencières en lien avec la proposition.** Nous pourrions ainsi identifier et résoudre les conflits dès le début. Les coordonnées de ces personnes sont



entrées dans une zone de texte dans la plateforme servant à soumettre votre proposition. **Afin de permettre une évaluation confidentielle par les pairs, n'incluez pas dans le sommaire des détails pouvant identifier l'auteur ou l'autrice.**

- 2. Fournissez un titre formulé dans un langage simple qui indique de quoi traitera la séance.** Cela peut paraître aller de soi, mais chaque année on nous soumet des titres de séance qui ne donnent pas assez d'information et qui, par conséquent, n'attirent pas un auditoire. Un exemple d'un titre clair et concis est « Élargir l'espace francophone » de Dany Dias, Ph. D. Les titres sont entrés dans une zone de texte dans la plateforme servant à soumettre votre proposition.
- 3. Fournissez en un maximum de 200 mots un résumé rédigé dans un langage clair.** La SCÉÉ utilise les résumés en vue d'une possible couverture médiatique et vos collègues s'en servent pour planifier les séances auxquelles ils ou elles assisteront. Veuillez s'il vous plaît fournir des résumés concis, cohérents et accrocheurs. Les résumés sont entrés dans la plateforme pour les propositions.
- 4. Veuillez saisir, dans les champs de texte prévus sur la plateforme de soumission, les renseignements requis pour votre proposition.** Ces renseignements peuvent inclure, par exemple, l'objectif, le cadre théorique, les méthodologies, etc. Les champs obligatoires varient selon le type de proposition (communication multiple, table ronde, affiche, etc.) que vous souhaitez soumettre. Le résumé n'a pas besoin d'être joint dans un fichier séparé. À noter : les discussions thématiques ne nécessitent pas la soumission d'un résumé.
- 5. Veillez à désidentifier le sommaire et les métadonnées.** Les identifiants incluant les noms des auteurs et les établissements d'attache ainsi que les propriétés des documents doivent être supprimés en vue de l'évaluation par les pairs. Pour désidentifier votre proposition :
  - remplacez les références par « Auteur, année » dans le texte et dans la bibliographie; indiquez, par exemple, « Comme nous l'avons écrit précédemment (Auteur, 2021)... » et non « Comme nous l'avons écrit précédemment (Smith et al., 2021)... »;
  - n'incluez pas de renseignements d'identification non nécessaires dans la proposition.

**Note :** Certains paradigmes de recherche, y compris les épistémologies autochtones, la recherche avec des partenaires et la recherche avec des populations historiquement marginalisées, requièrent sur le plan éthique des détails quant au positionnement qui ne sont pas inclus dans d'autres propositions. Certains auteurs ou certaines autrices doivent peut-être décrire certains détails contextuels en vertu de **pratiques de recherche respectueuses**. Des détails essentiels quant au positionnement et au contexte peuvent être inclus, au besoin, mais on devrait faire de son mieux pour masquer ces détails. Par exemple, les noms des Premières



Nations et/ou les noms des Aînés, des gardiens du savoir et des communautés devraient être masqués au cours du processus d'évaluation par les pairs. Les auteurs et autrices devraient user de leur jugement pour décider quels détails au sujet du positionnement, le cas échéant, sont pertinents pour chaque proposition. Les responsables du programme peuvent, à leur discrétion, rejeter ou retourner pour révision les propositions qui donnent des indices inappropriés au sujet de l'identité de leurs auteurs.

## CE QU'IL FAUT INCLURE DANS LE SOMMAIRE

En général, le fichier contenant le sommaire de trois pages vise à fournir aux arbitres et aux responsables du programme suffisamment de renseignements pour comprendre votre proposition et son lien avec d'autres recherches en éducation. Le contenu de chaque proposition variera nécessairement en fonction des paradigmes, des positionnements et des méthodologies des auteurs et autrices. **Toutes ces sections ne seront pas pertinentes pour toutes les propositions ou formes de recherche.** Les propositions pour lesquelles des sections particulières ne sont pas pertinentes ou appropriées devraient inclure plutôt des sections comparables qui sont pertinentes pour votre travail.

**La plupart des groupes au sein de la SCÉÉ utilisent les critères décrits dans les pages suivantes.** Les propositions soumises à la Société canadienne de la philosophie de l'éducation (SCPÉ) et à l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation autochtone (ACÉÉA) devraient inclure les éléments ci-dessous.

### **Propositions soumises à la Société canadienne de la philosophie de l'éducation (SCPÉ) :**

1. problème ou sujet d'intérêt;
2. littérature pertinente;
3. cohérence et mode d'organisation;
4. question ou argument original;
5. contribution au domaine.

### **Propositions soumises à l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation autochtone (ACÉÉA) :**

1. contexte de la recherche (positionnement, lien avec l'éducation autochtone);
2. description de la recherche (question/thème central, cadre théorique, méthodologie, résultats);
3. importance par rapport au domaine de l'éducation autochtone.



## EXPOSÉS INDIVIDUELS, TABLES RONDES ET PRÉSENTATIONS VISUELLES

Les sommaires devraient comprendre, le cas échéant, les éléments suivants, et ce, dans l'ordre indiqué :

1. but;
2. point de vue ou cadre théorique;
3. méthodes et/ou techniques;
4. sources des données;
5. résultats, conclusions et/ou interprétations;
6. importance de la recherche pour l'éducation.

## COLLOQUES ET PANELS

Les sommaires devraient comprendre, le cas échéant, les éléments suivants, et ce, dans l'ordre indiqué :

1. but;
2. point de vue ou cadre théorique;
3. méthodes et/ou techniques;
4. sources des données;
5. résultats, conclusions et/ou interprétations;
6. importance de la recherche pour l'éducation.

Selon la nature de la séance, vous pouvez préparer :

1. soit un sommaire de trois pages si la séance consiste en une présentation unifiée de la part d'un groupe d'auteurs;
2. soit un sommaire distinct de trois pages pour chaque communication individuelle, le tout combiné dans un seul document clairement décrit si la séance comprend plusieurs présentations de différentes équipes d'auteurs.



## SÉANCES AXÉES SUR LES ARTS

Les sommaires devraient comprendre, le cas échéant, les éléments suivants, et ce, dans l'ordre indiqué :

1. but;
2. point de vue ou cadre théorique;
3. méthodes et/ou techniques;
4. sources des données;
5. résultats, conclusions et/ou interprétations;
6. importance de la recherche pour l'éducation;
7. détails précis sur l'espace ou tout élément technique requis.

## DISCUSSIONS THÉMATIQUES

Des sommaires de trois pages ne sont pas exigés pour les propositions portant sur des discussions thématiques, mais ils peuvent être fournis si l'organisateur ou l'organisatrice le juge à propos. La personne qui soumet la proposition devrait identifier au moins deux commentateurs qui assisteront à la séance afin de faciliter la discussion avec les participants intéressés. Comme l'intention est de créer un espace décolonisé, les propositions pour ce type de séance ne font pas l'objet d'une évaluation par les pairs. Les responsables du programme passeront plutôt en revue la liste des discussions thématiques afin de veiller à ce que :

1. on ait identifié au moins deux commentateurs pour chaque séance;
2. il y ait assez d'espace dans le programme pour faire place à chaque séance;
3. les sujets et le(s) processus proposés ne soient pas vexatoires pour les populations ayant droit à l'équité.



## ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (CCÉÉCSÉ SEULEMENT)

Les sommaires doivent décrire le but et les grandes lignes de l'atelier ainsi que l'auditoire ciblé et comprendre les éléments suivants, le cas échéant :

1. point de vue ou cadre théorique;
2. méthodes et/ou techniques;
3. sources des données;
4. résultats, conclusions et/ou interprétations;
5. importance pour l'éducation.

### TÉLÉVERSEMENT DES FICHIERS DE PROPOSITIONS DANS LA PLATEFORME

Les propositions doivent être téléversées dans la plateforme prévue à cette fin. Les personnes qui soumettent une proposition seront dirigées vers cette plateforme depuis le Portail des membres, <https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>. La plateforme où soumettre des propositions et le portail des membres sont des sites Web distincts avec des informations de connexion distinctes. Seuls les membres en règle peuvent accéder à la plateforme permettant de soumettre des propositions. Les propositions envoyées autrement ne seront pas acceptées.

Nous vous encourageons fortement à soumettre vos propositions bien avant la date limite. Si vous n'avez pas soumis une proposition pour le congrès de 2024 de la SCÉÉ, il vous faudra créer un compte et un mot de passe pour accéder à la plateforme. Le personnel de la SCÉÉ est en mesure d'aider les congressistes qui en ont besoin, mais nous ne pouvons pas fournir un soutien technique à la dernière minute. Le personnel de la SCÉÉ travaille à temps partiel, ce qui signifie qu'il y aura des délais de réponse après les heures ouvrables, les fins de semaine ou à l'approche de la date limite pour soumettre des propositions, moment où de nombreux congressistes envoient des questions par courriel. L'envoi des propositions relève de la responsabilité des personnes qui les soumettent.

### CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE VOTRE PROPOSITION

Vous recevrez automatiquement un courriel de confirmation une fois que vous aurez soumis votre proposition. Si vous n'avez pas reçu une confirmation dans les 24 heures, veuillez envoyer un courriel au gestionnaire du congrès de la SCÉÉ, à [conference-congres@csse-scee.ca](mailto:conference-congres@csse-scee.ca). Bien que les propositions incomplètes par mégarde soient rares, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de prendre en compte votre proposition si elle n'est pas complétée en bonne et due forme.



# RÈGLES À RESPECTER CONCERNANT LES PROPOSITIONS

- 1. Chaque proposition ne peut être soumise qu'à un seul groupe.** Les propositions trop semblables peuvent être rejetées à la discrétion des responsables du programme.
- 2. Les propositions doivent constituer un travail original qui n'a pas été présenté auparavant.** Les personnes qui soumettent une proposition devront confirmer que la communication n'est pas en cours d'examen pour un autre congrès.
- 3. La personne qui soumet une proposition doit être membre en règle de la SCÉÉ jusqu'à la fin du congrès.** Elle doit aussi être membre du groupe auquel sa proposition est soumise. Si vous êtes la personne qui soumet la proposition, veuillez vérifier votre statut de membre ou renouveler votre adhésion s'il y a lieu en utilisant le Portail des membres de la SCÉÉ au :  
<https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>.
- 4. Quiconque présente une communication n'est autorisé à être le premier auteur ou la première autrice qu'une seule fois par association, incluant ses groupes d'intérêt spéciaux (GIS), durant tout le congrès.** Autrement dit, bien qu'il vous soit permis de soumettre des propositions différentes à différentes associations et à différents GIS au sein de la SCÉÉ, un auteur ou une autrice ne peut servir de premier auteur ou de première autrice pour de multiples exposés au sein d'une même association ou pour de multiples exposés au sein d'une association et des GIS de cette dernière. Une liste complète des associations et des GIS se trouve à la fin de ce document.
- 5. Pour être prises en considération, les propositions doivent être complètes et désidentifiées et le sommaire ne doit pas dépasser trois pages.** Les responsables du programme peuvent, à leur discrétion, rejeter les propositions qui sont vierges, incomplètes, non désidentifiées ou dont le sommaire dépasse trois pages ou les renvoyer à leurs auteurs ou autrices pour révision.
- 6. Le CCÉÉCSÉ (Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation) accepte seulement des propositions de présentation visuelle, de table ronde et d'atelier de perfectionnement professionnel.** Les étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs peuvent soumettre différentes propositions tant au CCÉÉCSÉ qu'à d'autres groupes au sein de la SCÉÉ. On ne doit pas soumettre la même proposition plus d'une fois.
- 7. Le premier auteur ou la première autrice d'une proposition portant sur une présentation visuelle ou une table ronde doit étudier aux cycles supérieurs.** On encourage les étudiants et étudiantes à présenter et à publier leurs travaux



tant en solo qu'avec d'autres, incluant des directeurs de recherche, des collègues et d'autres personnes aux cycles supérieurs. Si une communication n'a pas comme premier auteur ou première autrice un étudiant ou une étudiante, alors cette communication ne devrait pas être soumise au CCÉÉCSÉ.

- 8. Il est laissé à l'entière discrétion des responsables du programme d'assigner les propositions acceptées au type de séance le plus approprié.** Outre les préférences des auteurs ou autrices, les formats des séances dépendent de l'espace disponible, des restrictions en termes d'infrastructure et du nombre de propositions que la SCÉÉ a reçues. Par exemple, la SCÉÉ reçoit des propositions pour plus de colloques, de panels, d'ateliers et d'exposés individuels qu'elle ne peut souvent accommoder. Tout changement quant au format retenu pour la communication sera indiqué dans les avis d'acceptation envoyés fin janvier/début février.

## L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Toutes les propositions basées sur une recherche sont analysées par au moins deux arbitres, qui sont membres de la SCÉÉ et qui ont déjà présenté leurs travaux lors de congrès précédents et/ou publié des recherches pertinentes qui ont fait l'objet d'une évaluation par les pairs. L'identité des auteurs ou autrices des propositions doit être masquée.

**L'évaluation par les pairs des propositions soumises est une étape essentielle dans la préparation du congrès. Comme il faut au moins deux arbitres pour chaque proposition, la SCÉÉ s'attend à ce que les auteurs et autrices des propositions servent d'arbitres auprès des groupes à qui ils ou elles soumettent des propositions. Les étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs, les chercheurs et chercheuses en début de carrière et les universitaires de longue date sont tous invités à participer au processus d'évaluation par les pairs. Veuillez mettre à jour votre profil dans la plateforme où sont soumises les propositions en indiquant quels sont vos domaines d'expertise.**



## CRITÈRES D'ÉVALUATION GÉNÉRAUX

Tout comme le contenu de chaque proposition variera, l'objet de l'évaluation dépendra de la nature de la proposition. Les propositions fondées sur une recherche avec des êtres humains devraient s'aligner sur le plus récent [Énoncé de politique des trois Conseils sur l'éthique de la recherche](#). Les propositions qui impliquent, touchent ou représentent des communautés particulières, y compris et surtout des communautés autochtones, devraient également être ancrées dans des [pratiques de recherche respectueuses](#). Les recherches ayant trait aux communautés autochtones et à d'autres [communautés telles que définies par l'Énoncé de politique des trois Conseils](#) seront évaluées en fonction de la pertinence de la proposition et de sa contribution aux priorités de ces communautés.

Les arbitres se verront demander de fournir leurs commentaires en fonction des critères suivants :

1. clarté de la proposition;
2. choix approprié des citations tirées de la littérature pertinente (ou l'équivalent);
3. pertinence et bien-fondé des arguments théoriques (ou l'équivalent);
4. rigueur de la méthodologie ou du plan de recherche;
5. fiabilité des résultats et des conclusions;
6. importance par rapport au domaine de recherche.

## CRITÈRES ADDITIONNELS POUR LES COLLOQUES ET PANELS :

1. cohérence des communications;
2. qualité des communications individuellement ou collectivement.

## CRITÈRES DISTINCTS POUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION (SCPÉ) :

1. problème ou sujet d'intérêt;
2. littérature pertinente ;
3. cohérence et mode d'organisation;
4. question ou argument original;
5. contribution au domaine.

## CRITÈRES DISTINCTS POUR L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'ÉTUDE DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (ACÉÉA) :

1. contexte de la recherche (positionnement, lien avec l'éducation autochtone);
2. description de la recherche (question/thème central, cadre théorique, méthodologie, résultats);
3. importance par rapport à l'éducation autochtone.



## AVIS ENVOYÉS AUX AUTEURS ET AUTRICES

Les décisions au sujet des propositions seront communiquées au premier auteur ou à la première autrice de chaque proposition à la fin de janvier. Si, d'ici la mi-février, vous n'avez pas reçu un courriel vous indiquant la décision qui a été prise au sujet de votre proposition, veuillez communiquer avec le gestionnaire du congrès de la SCÉÉ, à [conference-congres@csse-scee.ca](mailto:conference-congres@csse-scee.ca).

# DIRECTIVES À L'INTENTION DES CONFÉRENCIERS ET CONFÉRENCIÈRES

- 1. Les personnes qui feront un exposé doivent s'inscrire au congrès, être prêtes à assister au congrès et présenter leur communication selon l'horaire prévu.** Dans l'éventualité où vous ne seriez pas en mesure de participer, veuillez aviser le ou la responsable du programme de votre association ou GIS dès que possible.
- 2. L'adhésion à la CSSE est distincte de l'inscription à la conférence.** Tous les délégués participant à la conférence, y compris les membres actuels et les auteurs présentant des communications, doivent s'inscrire à la conférence de la CSSE. Les tarifs d'inscription sont indiqués dans la section Adhésion et inscription ci-dessous.
- 3. Les séances sont réparties tout au long du congrès.** Votre séance pourrait être dans le premier créneau le premier jour ou dans le dernier créneau le dernier jour du congrès. Nous ne pouvons pas répondre aux demandes de changement en fonction des horaires individuels des personnes qui présentent une communication.
- 4. La durée des séances de la SCÉÉ est ordinairement de 75 minutes.** Les colloques, les panels, les séances axées sur les arts/performances, les discussions thématiques et les ateliers de perfectionnement professionnel prennent toute la durée de la séance. Pour les séances regroupant des exposés individuels ainsi que pour les tables rondes et les présentations visuelles, la durée de la séance est divisée de manière équitable entre chaque communication dans la séance. Par exemple, une séance regroupant des exposés individuels d'une durée totale de 75 minutes peut comprendre trois communications de 15 à 20 minutes chacune, ce qui laisse 15 minutes pour la discussion. Il est possible de proposer un colloque qui s'étend sur deux périodes consécutives; la décision revient au ou à la responsable du programme concerné.



5. **Quiconque présente une communication devrait garder à l'esprit le facteur accessibilité.** Vous trouverez des lignes directrices générales (en anglais) concernant l'accessibilité à une séance sur le [site Web Accessibility Initiative](#). Des lignes directrices plus détaillées seront communiquées à l'approche du congrès.
6. **À l'exception des tables rondes et des présentations visuelles, toutes les séances se dérouleront dans des salles équipées d'un matériel audiovisuel de base (c.-à-d. un ordinateur, un projecteur et un port USB).** Il y aura aussi un microphone pour les séances se déroulant dans des salles pouvant accueillir plus de 70 personnes. Nous recommandons aux auteurs et autrices de mettre leur communication sur une clé USB. La SCÉÉ prie les personnes qui font des exposés d'être raisonnables dans leurs demandes quant aux équipements audiovisuels. La SCÉÉ ne peut pas garantir que d'autres équipements audiovisuels seront disponibles. La SCÉÉ se réserve le droit d'exiger des personnes qui demandent des équipements coûteux qu'elles en assument les frais.
7. **Pour les tables rondes et les présentations visuelles, les séances se dérouleront dans de grands espaces galerie sans équipement audiovisuel (p. ex., un atrium, un couloir ou un gymnase).** Les câbles et les cordons électriques ne sont pas autorisés. La taille des affiches ne devrait pas dépasser **4 pi x 4 pi** (1,22 x 1,22 m) afin de permettre d'exposer le plus grand nombre d'affiches dans la galerie. Les personnes qui font des exposés sont priées d'apporter des exemplaires de leur communication ou de leur résumé afin de favoriser des échanges plus fructueux.
8. **Certaines associations (p. ex., ACCÉ, ACP) demandent aux personnes qui feront des exposés de soumettre une copie de leur communication complète afin que les commentateurs et commentatrices puissent en prendre connaissance avant le congrès.** Des détails précis seront communiqués à l'avance aux personnes concernées.

## RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE D'UNE SÉANCE ET DES COMMENTATEURS ET COMMENTATRICES

Les personnes qui présentent une communication peuvent se voir demander de présider une séance ou de fournir leurs commentaires.

### PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE

Cette personne est responsable du bon déroulement de l'ensemble de la séance. Le succès d'une séance dépend souvent de l'aptitude du président ou de la présidente



à limiter la durée des exposés en fonction du temps alloué tout comme la longueur des interventions des personnes dans la salle, et ce, de façon à donner à chacun et chacune l'occasion de s'exprimer. Les responsabilités les plus importantes du président ou de la présidente sont les suivantes :

1. ouverture de la séance à l'heure prévue et brève introduction pour situer le contexte;
2. présentation des participants et participantes avant leurs communications;
3. respect du temps imparti à chaque conférencier ou conférencière et commentateur ou commentatrice;
4. animation des discussions;
5. levée de la séance à l'heure fixée afin de libérer la salle pour la séance suivante.

### COMMENTATEUR ET COMMENTATRICE

Ces personnes doivent préparer à l'avance des commentaires analytiques ou critiques sur l'importance et la pertinence des communications présentées lors de la séance. La durée des discussions est déterminée par le président ou la présidente. Les commentateurs et commentatrices ne sont pas tenus d'analyser des communications qu'ils et elles n'auraient pas reçues avant le congrès.

## EMPLOI DES LANGUES OFFICIELLES

Le programme indique les langues utilisées pour les exposés et les discussions. Pour toute séance donnée, les titres reflètent la langue dans laquelle la communication est présentée.

On entend par « séance bilingue » une séance au cours de laquelle les exposés et les discussions ont lieu dans au moins deux langues avec une forme de soutien dans les autres langues. Les séances en anglais, en français et en langues autochtones constituent la forme de présentation bilingue la plus courante (mais pas la seule) des travaux d'érudition. Le soutien peut prendre la forme de feuilles, de diapos ou de résumés fournis par la personne qui fait l'exposé. Les discussions passent souvent librement d'une langue à l'autre. Dans la mesure du possible, une personne-ressource bilingue est présente lors des séances bilingues afin de faciliter les discussions. **Si vous souhaitez obtenir l'aide d'un étudiant ou d'une étudiante aux cycles supérieurs qui est membre de la SCÉÉ pour la traduction de diapositives ou sur place lors des discussions bilingues, veuillez envoyer un courriel à [communications@csse-scee.ca](mailto:communications@csse-scee.ca) d'ici le 15 mars.**



# COTISATION ET FRAIS D'INSCRIPTION

**L'adhésion à la CSSE est distincte de l'inscription à la conférence. Au total, deux types de frais permettent de financer la conférence et les activités plus générales de la CSSE :**

- 1. Cotisation exigée par la SCÉÉ.** Ces cotisations permettent de financer le fonctionnement quotidien de la SCÉÉ (p. ex., personnel, espaces de bureau, soutien accordé à la population étudiante aux cycles supérieurs et à d'autres activités de recherche). Les membres en règle de la SCÉÉ peuvent soumettre des propositions pour le congrès annuel, voter sur les décisions lors de l'assemblée générale annuelle et briguer les postes élus au sein du bureau de direction et du conseil d'administration. Vous pouvez vérifier votre statut de membre ou renouveler votre adhésion s'il y a lieu en utilisant le Portail des membres de la SCÉÉ : <https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>.
- 2. Frais d'inscription à la conférence de la CSSE.** Ces frais couvrent les coûts liés à l'organisation de la partie de la conférence annuelle relevant de la CSSE (p. ex. personnel, traduction, audiovisuel, restauration). Les délégués inscrits peuvent assister à toutes les séances de la conférence. Les inscriptions seront ouvertes à partir du mois de janvier.

## COTISATIONS EXIGÉES PAR LA SCÉÉ

Membre à part entière	120,00 \$
Étudiant.e	50,00 \$
À la retraite	60,00 \$
Personne à faible revenu	50,00 \$
International	72,00 \$
À vie 1 (60 à 63 ans)	500,00 \$
À vie 2 (64 ans et plus)	350,00 \$

**Les membres de la SCÉÉ doivent également être membres d'au moins une association au sein de la SCÉÉ.** Vous pouvez devenir membre d'autant de groupes que vous le désirez ou renouveler votre adhésion à tous ces groupes. Pour devenir membre d'un groupe d'intérêt spécial (GIS), vous devez être membre de l'association dont fait partie ledit GIS. Les frais d'adhésion aux associations et aux GIS varient ordinairement entre 10 \$ et 40 \$.

**La personne qui soumet une proposition** doit être membre en règle de la SCÉÉ jusqu'à la fin du congrès, en plus d'être membre du groupe auquel elle soumet sa



proposition. Les **autres auteurs ou autrices** devraient aussi devenir membres de la SCÉÉ ou renouveler leur adhésion.

Il n'est pas obligatoire pour **les personnes qui ne font pas de présentations** d'être membres de la SCÉÉ pour s'inscrire au congrès de la SCÉÉ. Les personnes qui s'inscrivent au congrès de la SCÉÉ peuvent assister à toutes les séances offertes par tout groupe au sein de la SCÉÉ.

Les personnes qui s'inscrivent au congrès en présentiel bénéficient d'un accès complet à la journée de séances en ligne. Les congressistes qui ne s'inscrivent qu'à la journée en ligne n'ont pas à payer les frais d'inscription au congrès en présentiel.

Comme il s'agit d'une année exceptionnelle pour la SCÉÉ, qui tient pour la première fois son congrès en dehors du Congrès des sciences humaines, un groupe de travail formé de membres du conseil d'administration examine actuellement la structure des frais d'inscription par rapport aux dépenses prévues. Notre priorité est d'assurer le maintien de la qualité du congrès de la SCÉÉ, tout en gardant les coûts pour les membres aussi raisonnables que possible. À ce stade, nous estimons que les frais d'inscription seront comparables à ceux du congrès de 2025.

## **PARTICIPATION À D'AUTRES CONFÉRENCES DE LA CSSE**

Comme les années précédentes, lorsque vous vous inscrivez au congrès de la SCÉÉ, vous aurez la possibilité d'ajouter les congrès d'autres groupes à votre forfait d'inscription. La SCÉÉ ne gère pas ces autres congrès. Si vous avez des questions au sujet de ces congrès, veuillez communiquer directement avec leurs organisateurs.

À ce stade, et sous réserve de confirmation, nous prévoyons que les congressistes inscrits à la SCÉÉ pourront également assister, sans frais supplémentaires, aux congrès suivants lorsqu'ils se tiendront parallèlement à celui de la SCÉÉ :

- a) **SCÉES**, la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur;
- b) **OTESSA**, Ouverture/Technologies en Éducation, dans la Société et pour l'avancement des Savoirs;
- c) **ACÉÉA**, l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes.
- d) **RCIE**, le Réseau canadien pour l'innovation en éducation

À noter : Les conférenciers ainsi que les auteurs sont tenus de s'inscrire à chacun des congrès dans lesquels ils présenteront une communication. Autrement dit, même si les personnes inscrites au congrès de la SCÉÉ peuvent assister aux séances de la SCÉES, d'OTESSA, de l'ACÉÉA et du RCÉI (et vice-versa), pour présenter une communication à chacun de ces congrès, elles doivent s'y inscrire et respecter les



exigences d'adhésion propres à chaque groupe. Dans tous les cas, les congressistes n'auront à payer qu'une seule fois les frais d'inscription.

## STRUCTURE DE LA SCÉÉ ET DES GROUPES QUI EN SONT MEMBRES

La Société canadienne pour l'étude de l'éducation est la plus grande organisation d'universitaires, d'étudiants et d'étudiantes, de chercheurs et chercheuses et de praticiens et praticiennes en éducation au Canada. La SCÉÉ est la principale porte-parole nationale de ceux et celles qui créent le savoir en éducation, préparent le personnel enseignant ainsi que les leaders en éducation et appliquent la recherche dans les écoles, les classes et divers établissements d'enseignement du Canada. Fondée en 1972, la SCÉÉ est un organisme-cadre bilingue, composé de plusieurs associations nationales constituantes.

Le congrès annuel de la SCÉÉ a lieu durant le Congrès des sciences humaines (« Congrès »), organisé par la Fédération des sciences humaines (FSH). Ainsi, les personnes qui participent au congrès de la SCÉÉ recevront, de la part de la SCÉÉ, de nos associations constituantes et de la Fédération (FSH), des mises à jour sur le congrès.

## ASSOCIATIONS ET GIS DE LA SCÉÉ

### **ACCÉ, Association canadienne de chercheurs en éducation**

**Responsables du programme :** Man-Wai Chu (Calgary), Tahereh Firoozi (Alberta)

**Description :** Questions méthodologiques reliées à la recherche qualitative, recherche quantitative, classe et évaluation à grande échelle, mesure et évaluation.

**Groupe d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACCÉ :**

### **GISEMM, Éducation et médiation muséales**

**Responsable du programme :** Marie-France Bérard (UBC)

### **ACDÉ, Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation**

**Responsable du programme :** Katy Ellsworth (UBC)

### **ACÉAS, Association canadienne pour l'étude de l'administration scolaire**

**Responsables du programme :** Sachin Maharaj (Ottawa), Kirk Anderson (Memorial)

**Description :** Leadership, politiques, administration, efficacité de l'école, amélioration de l'école, organisation de l'éducation, professionnalisme, rôles du genre dans l'administration, direction d'école, formation à l'enseignement.

### **ACÉC, Association canadienne pour l'étude du curriculum**

**Responsables du programme :** Mickie Noble (Royal Roads), Jennifer MacDonald (Regina), Kristine Grovet (Red Deer)



**Description :** Diverses recherches sur le curriculum en tant que structure complexe soutenant l'apprentissage et l'enseignement : recherche axée sur les arts, enfants et jeunes, culture, technologies et cultures numériques, diversité, genre, mondialisation, identités, innovation et évolution de l'éducation, pratiques en littératie, médias et culture populaire, sexualités, théorie et philosophie.

**Groupes d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACÉC :**

**ACCLL, Association canadienne des chercheurs en langue et littératie**

**Responsables du programme :** Jennifer Watt (Manitoba), Amir Michalovich (Manitoba)

**Description :** Langage, littératie, multilittératies, multilinguisme, lecture, écriture, littérature pour enfants et adolescents, apprentissage de la littératie chez l'adulte, communication multimodale, littératies numériques.

**ACPC, Association canadienne de pédagogie critique**

**Responsable du programme :** Lisa Taylor (Bishop's)

**Description :** Études culturelles, littératies critiques, pouvoir/savoir, justice sociale, démocratie, expérience, textes, subjectivités, différence sociale, pédagogie engagée.

**GRES, Groupe de recherche sur l'enseignement de la science**

**Responsables du programme :** Latika Raisinghani (Winnipeg)

**Description :** Enseignement des sciences et recherche, enseignement des sciences et apprentissage, curriculum en sciences, nature de la science, éducation en matière d'environnement, perfectionnement professionnel des professeurs de sciences, recherche scientifique et apprentissage basé sur des problèmes, philosophie et sociologie de l'enseignement des sciences, science et littératie, art et esthétique dans l'enseignement de la science, approches autochtones de la connaissance de la science, équité, diversité, inclusion et décolonisation dans l'enseignement de la science, interrelations entre la science, la technologie, la société et l'environnement, liens interdisciplinaires en STIM.

**RÉÉFMM, Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire**

**Responsable du programme :** Rachelle Gauthier (PEI)

**SCEA, Société des chercheurs et enseignants des arts**

**Responsables du programme :** Jen Hinkkala (McGill), Kristofer Brown (McGill)

**Description :** Études savantes créatives, recherche axée sur les arts, curriculum axé sur les arts, enseignement des arts.



### **ACÉÉA, Association canadienne pour l'étude de l'éducation autochtone**

**Responsables du programme :** Jennifer MacDonald (Regina), Karen West (Alberta), Melanie Brice (Regina)

**Description :** Autochtones (Île de la Tortue), visions du monde, savoirs, méthodologies, histoires, pédagogies et pratiques autochtones, Aînés, récits, traditions orales, apprentissage autochtone inspiré de la terre, résurgence et réappropriation culturelles, relations aux termes des traités, réponses de la CVR.

### **ACÉFÉ, Association canadienne pour l'étude des fondements de l'éducation**

**Responsable du programme :** Gemma Porter (St. Thomas)

#### ***Groupes d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACÉFÉ :***

#### **ACSÉ, Association canadienne de sociologie de l'éducation**

**Responsables du programme :** Augusto (Gus) Riveros (Western), Christine Corso (Wilfrid Laurier)

**Description :** L'Association canadienne de sociologie de l'éducation vise à renforcer le dialogue et le réseautage entre les chercheurs et chercheuses qui tiennent à intégrer les méthodes et les théories de la sociologie à l'étude de l'éducation. Nous nous intéressons tout particulièrement à l'examen critique des systèmes scolaires – petite enfance, maternelle à la fin du secondaire et postsecondaire –, et des forces sociales qui encadrent la relation entre l'école et la société. Cette quête du savoir rejoint divers domaines de recherche à l'intérieur et à l'extérieur de l'éducation, mais porte principalement sur le mode d'interaction des politiques et des pratiques à tous les niveaux avec l'inégalité des expériences sociétales et la politique de la connaissance.

#### **SCPÉ, Société canadienne de la philosophie de l'éducation**

**Responsable du programme :** Adrian Downey (Saint Vincent)

**Description :** Épistémologie, postmodernisme, pragmatisme, pédagogie critique, éthique, libéralisme, néolibéralisme, dialogue, démocratie, théorie.

### **ACÉFÉ, Association canadienne pour l'étude sur les femmes et l'éducation**

**Responsables du programme :** Nana Gulic (Toronto), Miglena Todorova (Toronto)

**Description :** Équité et inclusion dans l'éducation et le monde universitaire, identités de genre et expression du genre, leadership, féminisme et intersectionnalité, méthodologies critiques et/ou axées sur le genre, contextes canadiens pour les femmes en éducation, féminisme en éducation, curriculum caché.

### **ACÉJS, Association canadienne pour l'éducation à la justice sociale**

**Responsables du programme :** Alana Hoare (Thompson Rivers), Shelly Mehta (George Brown), Mary Reid (Toronto)

**Description :** Nous rassemblons des chercheuses et chercheurs racialisés à l'œuvre dans le domaine de la justice sociale et ainsi que leurs alliés qui remettent en question les pratiques, systèmes, pouvoirs/privileges et comportements normalisés. Grâce à notre réseau interdisciplinaire, nous encourageons les études traditionnelles et non traditionnelles basées sur des recherches traditionnelles et non traditionnelles



à propos de l'éducation à la justice sociale menées en solo, en partenariat ou dans des communautés. Nous encourageons nos membres à mettre au point des façons d'appuyer les collectivités marginalisées à travers l'activisme, l'engagement dans la communauté, les changements de politiques à différents niveaux, la prise en compte des appels à l'action de la CVR et des appels à la justice pour les femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées et la création d'initiatives qui plaident en faveur de l'équité, de la décolonisation, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité. Nous promovons les méthodologies non traditionnelles qui contribuent à mettre à profit des épistémologies différentes, comme les méthodologies autochtones, axées sur les arts ou centrées sur les communautés ainsi que l'analyse narrative. Nous reconnaissons tous les efforts que nécessitent la décolonisation ainsi que la promotion et la création de changements systémiques par l'activisme et des collaborations et des partenariats intersectoriels et offrons de ce fait un espace de guérison où se réunir et partager la vision d'une société plus équitable pour tous grâce à notre voix collective et ainsi amplifiée qui milite pour le changement.

**ACFE, Association canadienne pour la formation des enseignants**

**Responsable du programme :** Philippa Parks (Sherbrooke), Mandeep Gabhi (Queen's), Sarah Ouellette (Toronto)

**Description :** Formation à l'enseignement, réforme de la formation à l'enseignement, gouvernance de la formation à l'enseignement, formation à l'enseignement et diversité, conception du programme de formation à l'enseignement, formation à l'enseignement et justice sociale, philosophie de la formation à l'enseignement, pédagogie de la formation à l'enseignement.

**Groupes d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACFE :**

**ACRAÉ, Association canadienne de la recherche-action en éducation**

**Responsables du programme :**  
Christine Ho Younghusband (Prince George)

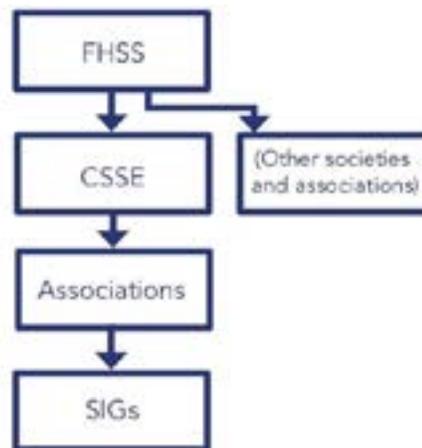
**ACRPE, Association canadienne de recherche en petite enfance**

**Responsables du programme :**  
Nicole Land (Toronto Metropolitan),  
Emily Ashton (New Brunswick)

**GAMFE, Groupe sur l'autoapprentissage et les méthodes de formation à l'enseignement**

**Responsable du programme :** Kevin O'Connor (Mount Royal)

**Description :** Le rôle du soi dans la formation à l'enseignement est étudié en lien avec la pratique professionnelle.



### **GFEÉPS, Groupe sur la formation à l'enseignement en éducation physique et santé**

**Responsable du programme :** LeAnne Petherick (UBC)

**Description :** Éducation physique, éducation dans le domaine de la santé, connaissances en éducation physique/santé, activité physique, vie saine et active.

### **TFEE, Technologie et formation des enseignantes et enseignants**

**Responsables du programmes :** Helen DeWaard (Lakehead), Mohammed Estaiteyeh (Brock), Matteo DiMuro (Brandon)

**Description :** Technologies éducatives dans la formation à l'enseignement, littératie numérique, enseignement à l'aide de technologies, TPACK, enseignement et apprentissage en ligne, perfectionnement professionnel des enseignants et enseignantes en technologie, enseignement à l'aide d'outils numériques (incluant les outils Web 2.0 et 3.0), apprentissage à l'aide des réseaux sociaux, apprentissage et enseignement améliorés par les technologies, laboratoires ouverts, technologies immersives incluant la RV et la RA pour l'enseignement et l'apprentissage, IA en éducation.

### **ACP, Association canadienne en psychopédagogie**

**Responsables du programme :** Michael Fairbrother (St. Francis), Kyle Robinson (Regina)

**Description :** Sciences cognitives, sciences de l'apprentissage, développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, éducation inclusive, motivation et participation, apprentissage et développement socio-émotionnels, apprentissage dans divers contextes (à l'école et ailleurs), métacognition et autorégulation, pratiques d'enseignement et d'évaluation, technologies et apprentissage, écoles saines et jeunes à risque.

### **ÉAÉC, Étude de l'allosexualité dans l'éducation et culture**

**Responsables du programme :** Rebecca Holme (Winnipeg), Lee Airton (Queen's), Cameron Carley (Western)

**Description :** Minorité sexuelle, minorité selon le genre, orientation sexuelle, identité de genre, pédagogie et allosexualité, culture allosexuelle, pratiques pédagogiques transformatrices, interdisciplinarité, élaboration de politiques inclusives, équité et justice.

### **CCÉÉCSÉ, Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation**

**Responsable du programme :** Amanda Battistuzzi (Ottawa)

### **SCÉCI, Société canadienne d'éducation comparée et internationale**

**Responsables du programme :** Carrie Karsgaard (Cape Breton), George Zhou (Windsor)



**Description :** Éducation comparée, éducation internationale, éducation planétaire, citoyenneté planétaire, éducation à la citoyenneté planétaire, internationalisation, mondialisation, éducation multiculturelle/antiraciste, sensibilisation au développement, théorie postcoloniale.

**Groupe d'intérêt spécial (GIS) au sein de la SCÉCI :**

**RRÉC, Réseau de recherche sur l'éducation et la citoyenneté**

**Responsable du programme :** Catherine Broom (UBC)

**Description :** Citoyenneté, citoyenneté planétaire, éducation à la citoyenneté, recherche en éducation à la citoyenneté, éducation à la citoyenneté et enseignement des langues, identités des immigrants et enseignement dispensé aux immigrants, cohésion sociale, appartenance, nationalisme et éducation.

Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet des associations membres et des GIS de la SCÉÉ sur le site Web de la SCÉÉ, <https://csse-scee.ca/fr/associations>.

## MERCI POUR VOS PROPOSITIONS DE COMMUNICATION EN VUE DU CONGRÈS DE 2025 DE LA SCÉÉ!

Pour vous tenir au courant des nouvelles au sujet du congrès,  
consultez le site Web du congrès de la SCÉÉ  
<https://csse-scee.ca/fr/conference-2026>

Et suivez-nous en ligne sur les médias sociaux avec  
#SCÉÉ2026 :

[LinkedIn](#)

[Facebook](#)

[Instagram](#)

[Bluesky](#)

**Des questions?**

**Faites parvenir un courriel au gestionnaire du congrès  
de la SCÉÉ à [conference-congres@csse-scee.ca](mailto:conference-congres@csse-scee.ca)**

